



Casablanca, le 26 avril 2024

Société anonyme au capital de 502 945 280 dirhams  
Siège social : Casablanca – 64, avenue Lalla Yacout  
R.C. n°137 à Casablanca

**Les actionnaires de la société Auto Hall, société anonyme au capital de 502 945 280 dirhams, sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Casablanca, km12 autoroute Casablanca-Rabat, le Mercredi 29 mai 2024, à 11 heures,**

à l'effet de délibérer et de statuer sur les points à l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Rapport des commissaires aux comptes concernant le même exercice,
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 56 et suivants de la loi n°17/95 telle que modifiée et complétée,
- Approbation s'il y a lieu de ces rapports, bilan, comptes et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Mandat d'administrateurs,
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, en nominatif pur ou en nominatif administré, cinq jours avant la réunion. Ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

Les actionnaires propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire habilité.

Conformément aux dispositions de loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de ladite loi, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de cette assemblée.

La société tient à la disposition des actionnaires l'ensemble des informations relatives à la réunion : modalités de participation et de vote, états de synthèses de l'exercice 2023, rapports de gestion et des commissaires aux comptes sur son site web : [www.autohall.ma](http://www.autohall.ma).

## PROJET DE RÉSOLUTIONS EXERCICE 2023

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale après avoir constaté :

- qu'elle a été régulièrement convoquée,
- qu'elle réunit le quorum du quart au moins du capital social pour la tenue des assemblées générales ordinaires prévu par la loi et par l'article 29 des statuts,
- que les modalités de participation et de vote, le rapport de gestion, le texte et l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés par le Conseil d'administration, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice 2023 ainsi que leur rapport spécial sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 56 et suivants de la loi n°17/95 telle que complétée et modifiée, l'inventaire, les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2023, ont été tenus à la disposition des actionnaires à partir de la date de convocation de l'assemblée,

décide de délibérer valablement sur les questions inscrites à l'ordre du jour et donne en conséquence décharge de sa convocation régulière au Conseil d'administration.

## DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2023 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

## TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

## QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale décide sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le bénéfice net de l'exercice comme suit :

Bénéfice net de l'exercice .....	Dhs	169 650 517,99
qui, ajouté au report à nouveau antérieur de .....	Dhs	1 176 999,60
forme un total de .....	Dhs	170 827 517,59
à affecter comme suit :		
aux actionnaires à titre de dividende .....	Dhs	100 589 056,00
au poste report à nouveau .....	Dhs	70 238 461,59
soit un total de .....	Dhs	170 827 517,59

A la suite de cette affectation :

- il sera attribué un dividende de 2 dirhams à chacune des 50 294 528 actions formant le capital social. Conformément à l'article 32 des statuts, l'Assemblée décide la date de mise en paiement de ce dividende à compter du 1er juillet 2024.
- Le montant du poste report à nouveau, d'un solde antérieur créditeur de 1 176 999,60 dirhams, sera augmenté et formera un nouveau solde créditeur de 70 238 461,59 dirhams.
- Le montant des réserves facultatives reste au niveau de 596.402.127,57 dirhams.

## CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Bouchaïb NAJIOULLAH pour une durée de six années qui prendra fin avec l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2029.

## SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de la Société AMANA, représentée par Moulay Souleimane CHERKAOUI pour une durée de six années qui prendra fin avec l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2029.

## SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale décide de nommer en qualité de nouvel administrateur Madame ..... pour une durée de six années qui prendra fin avec l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2029.

## HUITIÈME RÉOLUTION

En conséquence de la cinquième, de la sixième et de la septième résolution, le Conseil se compose comme suit et les mandats des Administrateurs prendront fin avec les Assemblées appelées à statuer sur les comptes des exercices indiqués ci-après :

Monsieur Karim GHELLAB	Président	2026
Monsieur Abdellatif GUERRAOUI	Administrateur, Président Honoraire	2028
Lalla Zoubida EL YACOUBI	Administrateur	2025
Lalla Noufissa EL YACOUBI	Administrateur	2025
Moulay Omar CHERKAOUI	Administrateur	2025
Moulay Souleimane CHERKAOUI	Administrateur	2025
Monsieur Khalid CHEDDADI	Administrateur	2028
Madame Nadia FASSI FEHRI	Administrateur indépendant	2027
Monsieur Mohammed Saad HASSAR	Administrateur	2025
Monsieur Bouchaïb NAJIOULLAH	Administrateur indépendant	2029
Monsieur M'hamed SAGOUI	Administrateur indépendant	2028
Madame	Administrateur	2029
La société AMANA représentée par Moulay Souleimane CHERKAOUI	Administrateur	2029

## NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale donne aux membres du Conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2023.

## DIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer les formalités prévues par la loi.

Le Conseil d'administration

### À propos de Auto Hall

Auto Hall est un groupe automobile marocain jouant un rôle essentiel dans la distribution de matériels roulants de diverses marques au Maroc depuis 1907. Fort de son expérience et de son expertise, le Groupe propose un portefeuille de plus de 15 marques de renom dans les domaines du matériel roulant, des mines, des travaux publics, de l'agriculture et des lubrifiants. Pour garantir un service de qualité et une proximité avec ses clients, le Groupe Auto Hall dispose d'un réseau étendu de plus de 65 succursales à travers le Royaume, qui lui assure une présence élargie pour répondre efficacement aux besoins des clients et pour offrir un service après-vente de qualité.

### Auto Hall s.a

Km 12, Autoroute Casa-Rabat,  
Sortie Al Qods- Casablanca Maroc  
Téléphone: 0522 76 14 00/01/02  
Fax: 0522 76 14 14/15  
Email: autohall@autohall.ma



**BILAN ACTIF** du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF (En dirhams)	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Brut	AMORT & PROV	Net	Net
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>59 418 834,05</b>	<b>46 202 377,89</b>	<b>13 216 456,16</b>	<b>24 431 321,10</b>
*Frais préliminaires		0,00	0,00	0,00
*Charges à répartir sur plusieurs exercices	59 418 834,05	46 202 377,89	13 216 456,16	24 431 321,10
*Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>2 800 000,00</b>	<b>560 000,00</b>	<b>2 240 000,00</b>	<b>140 000,00</b>
*Immobilisations en recherche et développement	2 800 000,00	560 000,00	2 240 000,00	0,00
*Brevets, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
*Fonds commercial				140 000,00
*Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>741 590 553,24</b>	<b>328 942 795,11</b>	<b>412 647 758,13</b>	<b>473 685 024,36</b>
*Terrains	110 989 862,49		110 989 862,49	147 095 510,29
*Constructions	321 011 071,65	192 846 157,15	128 164 914,50	155 007 417,46
*Installations techniques, matériel et outillage	55 154 775,54	42 447 516,47	12 707 259,07	14 200 588,27
*Matériel de transport	155 595 757,63	33 734 968,80	121 860 788,83	119 022 755,68
*Mobilier, matériel de bureau	81 273 316,00	59 914 152,69	21 359 163,31	23 541 355,69
*Autres immobilisations corporelles			0,00	0,00
*Immobilisations corporelles en cours	17 565 769,93		17 565 769,93	14 817 396,97
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)</b>	<b>1 011 929 105,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 011 929 105,00</b>	<b>802 119 105,00</b>
*Prêts immobilisés	261 215,00		261 215,00	36 215,00
*Autres créances financières			0,00	0,00
*Titres de participation	1 011 667 890,00		1 011 667 890,00	802 082 890,00
*Autres titres immobilisés				
<b>ÉCARTS DE CONVERSION, ACTIF (E)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
*Diminution des créances immobilisées				
*Augmentation des dettes de finance				
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>1 815 738 492,29</b>	<b>375 705 173,00</b>	<b>1 440 033 319,29</b>	<b>1 300 375 450,46</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>229 919 587,44</b>	<b>15 780 956,28</b>	<b>214 138 631,16</b>	<b>141 114 505,25</b>
*Marchandises	226 066 761,57	15 752 216,00	210 314 545,57	137 979 615,39
*Matières et fournitures consommables			0,00	0,00
*Produits en cours	3 852 825,87	28 740,28	3 824 085,59	3 134 889,86
*Produits intermédiaires et produits résiduels			0,00	0,00
*Produits finis			0,00	0,00
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>2 352 850 943,97</b>	<b>48 888 543,65</b>	<b>2 303 962 400,32</b>	<b>1 783 972 608,30</b>
*Fournis, débiteurs, avances et acomptes	87 968 325,65		87 968 325,65	41 193 006,63
*Clients et comptes rattachés	835 321 992,55	48 888 543,65	786 433 448,90	1 025 895 816,07
*Personnel	3 273 373,27		3 273 373,27	4 180 229,69
*État	103 817 071,99		103 817 071,99	114 951 174,35
*Comptes associés et sociétés du groupe	1 321 641 020,18		1 321 641 020,18	593 978 752,89
*Autres débiteurs			0,00	0,00
*Comptes de régularisation Actif	829 160,33		829 160,33	3 773 628,67
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>ÉCARTS DE CONVERSION, ACTIF (I)</b> (éléments circulants)	<b>5 458,20</b>		<b>5 458,20</b>	<b>6 682,57</b>
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>2 582 775 989,61</b>	<b>64 669 499,93</b>	<b>2 518 106 489,68</b>	<b>1 925 093 796,12</b>
<b>TRÉSORERIE, ACTIF</b>				
*Chèques et valeurs à encaisser	598 731,19		598 731,19	1 535 253,87
*Banques TG et CP	74 419 847,37		74 419 847,37	29 561 158,53
*Caisse, régie d'avance et accreditifs	1 577 883,41		1 577 883,41	1 207 975,80
<b>TOTAL III</b>	<b>76 596 461,97</b>	<b>0,00</b>	<b>76 596 461,97</b>	<b>32 304 388,20</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>	<b>4 475 110 943,87</b>	<b>440 374 672,93</b>	<b>4 034 736 270,94</b>	<b>3 257 773 634,78</b>

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)**

DÉSIGNATION	OPÉRATIONS		Totaux de l'exercice 3 = 1+2	Totaux de l'exercice 4
	Propre à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)		
<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
*Ventes de marchandises (en l'état)	3 374 495 801,21		3 374 495 801,21	3 353 625 966,75
*Ventes de biens et services produits	179 198 634,16		179 198 634,16	183 217 687,26
*Chiffre d'affaires	3 553 694 435,37	0,00	3 553 694 435,37	3 536 843 654,01
*Variation de stocks de produits (+ ou -) (I)			0,00	0,00
*Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			0,00	0,00
*Subventions d'exploitation			0,00	0,00
*Autres produits d'exploitation	2 289 600,00		2 289 600,00	2 776 800,00
*Reprises d'exploitation, transfert de charges	1 869 417,59		1 869 417,59	3 627 604,05
<b>TOTAL I</b>	<b>3 557 853 452,96</b>	<b>0,00</b>	<b>3 557 853 452,96</b>	<b>3 543 248 058,06</b>
<b>II Charges d'exploitation</b>				
*Achats revendus (2) de marchandises	2 969 122 586,77	20 205,28	2 969 142 792,05	2 889 599 035,35
*Achats consommés (2) de matières et fournitures	41 209 172,10	7 957,25	41 217 129,35	38 045 422,65
*Autres charges externes	236 540 387,09	498 325,84	237 038 712,93	217 637 499,48
*Impôts et taxes	11 796 320,40	292 988,14	12 089 218,54	13 112 044,43
*Charges de personnel	195 730 673,66		195 730 673,66	196 855 953,50
*Autres charges d'exploitation	5 198 337,14		5 198 337,14	5 195 829,78
*Dotations d'exploitation	75 444 067,06		75 444 067,06	66 983 884,78
<b>TOTAL II</b>	<b>3 535 041 544,22</b>	<b>819 386,51</b>	<b>3 535 860 930,73</b>	<b>3 427 429 669,97</b>
<b>III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>22 811 908,74</b>	<b>-819 386,51</b>	<b>21 992 522,23</b>	<b>115 818 388,09</b>
<b>IV Produits financiers</b>				
*Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	37 400 000,00		37 400 000,00	32 000 000,00
*Gains de change	49 174,33		49 174,33	33 235,13
*Intérêts et autres produits financiers	38 823 553,45		38 823 553,45	23 012 296,59
*Reprises financières, transferts de charges	6 682,55		6 682,55	2 992,00
<b>TOTAL IV</b>	<b>76 279 410,33</b>	<b>0,00</b>	<b>76 279 410,33</b>	<b>55 048 523,72</b>
<b>V Charges financières</b>				
*Charges d'intérêts	51 996 275,32		51 996 275,32	28 718 631,52
*Pertes de change	13 669,77		13 669,77	24 149,60
*Autres charges financières	0,00		0,00	321,20
*Dotations financières	5 458,20		5 458,20	6 682,55
<b>TOTAL V</b>	<b>52 015 403,29</b>	<b>0,00</b>	<b>52 015 403,29</b>	<b>28 749 784,87</b>
<b>VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)</b>	<b>24 264 007,04</b>	<b>0,00</b>	<b>24 264 007,04</b>	<b>26 298 738,85</b>
<b>VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)</b>	<b>47 075 915,78</b>	<b>-819 386,51</b>	<b>46 256 529,27</b>	<b>142 117 126,94</b>
<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>				
*Produits des cessions d'immobilisations	279 475 296,03		279 475 296,03	247 371 586,94
*Autres produits non courants	6 356 399,15		6 356 399,15	27 513 173,49
*Reprises sur subventions d'investissements				
*Reprises non courantes, transferts de charges				
<b>TOTAL VIII</b>	<b>285 831 695,18</b>	<b>0,00</b>	<b>285 831 695,18</b>	<b>274 884 760,43</b>
<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>				
*Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	119 941 126,85		119 941 126,85	70 237 799,07
*Subventions accordées			0,00	0,00
*Autres charges non courantes	8 129 771,61	0,00	8 129 771,61	40 869 431,48
*Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions			0,00	0,00
<b>TOTAL IX</b>	<b>128 070 898,46</b>	<b>0,00</b>	<b>128 070 898,46</b>	<b>111 107 230,55</b>
<b>X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)</b>	<b>157 760 796,72</b>	<b>0,00</b>	<b>157 760 796,72</b>	<b>163 777 529,88</b>
<b>XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)</b>	<b>204 836 712,50</b>	<b>(819 386,51)</b>	<b>204 017 325,99</b>	<b>305 894 656,82</b>
<b>XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS</b>	<b>34 366 808,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 366 808,00</b>	<b>40 198 653,00</b>
<b>XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)</b>	<b>170 469 904,50</b>	<b>(819 386,51)</b>	<b>169 650 517,99</b>	<b>265 696 003,82</b>
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)</b>	<b>3 919 964 558,47</b>	<b>0,00</b>	<b>3 919 964 558,47</b>	<b>3 873 181 342,21</b>
<b>XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)</b>	<b>3 749 494 653,97</b>	<b>819 386,51</b>	<b>3 750 314 040,48</b>	<b>3 607 485 338,39</b>
<b>XVI RÉSULTAT NET (Total des produits - total des charges)</b>	<b>170 469 904,50</b>	<b>-819 386,51</b>	<b>169 650 517,99</b>	<b>265 696 003,82</b>

**BILAN PASSIF** du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF (En dirhams)	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT
	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT	
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	502 945 280,00		502 945 280,00
Moins, actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé			
Prime d'émission, de fusion, d'apport	251 021 566,80		251 021 566,80
Écart de réévaluation			
Réserve légale	50 294 528,00		50 294 528,00
Autres réserves	596 402 127,57		496 402 127,57
Report à nouveau (2)	1 176 999,60		11 511 843,78
Résultats nets en instance d'affectation (2)			
Résultat net de l'exercice	169 650 517,99		265 696 003,82
Résultat avant impôts			
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>1 571 491 019,96</b>		<b>1 577 871 349,97</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)</b>			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>			
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement			
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>ÉCARTS DE CONVERSION, PASSIF (E)</b>			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>1 571 491 019,96</b>		<b>1 577 871 349,97</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	541 218 202,52		566 699 263,78
Client créditeurs, avances et acomptes	12 839 182,34		22 055 499,06
Personnel	1 714 594,44		2 718 416,06
Organismes sociaux	10 228 573,51		10 119 381,06
État	5 623 327,11		5 722 785,12
Comptes associés et sociétés du groupe	498 994 831,89		403 479 051,10
Autres créances	3 426 621,91		3 633 800,37
Comptes de régularisation passif	68 219 903,66		65 207 287,32
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>1 142 265 237,38</b>		<b>1 079 635 483,87</b>
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>980 013,60</b>		<b>6 682,55</b>
<b>ÉCARTS DE CONVERSION, PASSIF (éléments circulants) (H)</b>			<b>259 952,60</b>
<b>TOTAL III (F+G+H)</b>	<b>1 143 245 250,98</b>		<b>1 079 902 119,02</b>
<b>TRÉSORERIE, PASSIF</b>			
Crédits d'escompte			
Crédits de trésorerie	1 320 000 000,00		600 000 000,00
Banques (soldes créditeurs)			165,79
<b>TOTAL III</b>	<b>1 320 000 000,00</b>		<b>600 000 165,79</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>	<b>4 034 736 270,94</b>		<b>3 257 773 634,78</b>

**ÉTAT DES SOLDES DE GESTION ( E S G )**

I TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS ( T F R )			Exercice du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023	
	(Montants en dhs)		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
			EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état )		3 374 495 801,21	3 353 625 966,75
2	- Achats revendus de marchandises		2 969 142 792,05	2 889 599 035,35
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT		<b>405 353 009,16</b>	<b>464 026 931,40</b>
	+ PRODUCTION DE L' EXERCICE : ( 3 + 4 + 5 )		<b>179 198 634,16</b>	<b>183 217 687,26</b>
3	Ventes de biens et services produits		179 198 634,16	183 217 687,26
II				
4	Variation de stocks de produits			
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			
-	CONSUMMATION DE L'EXERCICE : ( 6 + 7 )		<b>278 255 842,28</b>	<b>255 682 922,13</b>
6	Achats consommés de matières et fournitures		41 217 129,35	38 045 422,65
7	Autres charges externes		237 038 712,93	217 637 499,48
IV	= VALEUR AJOUTÉE : ( I + II + III )		<b>306 295 801,04</b>	<b>391 561 696,53</b>
8	+ Subventions d'exploitation			
V				
9	- Impôts et taxes		12 089 218,54	13 112 044,43
10	- Charges de personnel		195 730 673,66	196 855 953,50
=	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION ( E B E )		<b>98 475 908,84</b>	<b>181 593 698,60</b>
=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION ( I B E )			
11	+ Autres produits d'exploitation		2 289 600,00	2 776 800,00
12	- Autres charges d'exploitation		5 198 337,14	5 195 829,78
13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges		1 869 417,59	3 627 604,05
14	- Dotations d'exploitation		75 444 067,06	66 983 884,78
VI	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( + ou - )		<b>21 992 522,23</b>	<b>115 818 388,09</b>
VII	RÉSULTAT FINANCIER		<b>24 264 007,04</b>	<b>26 298 738,85</b>
VIII	= RÉSULTAT COURANT ( + ou - )		<b>46 256 529,27</b>	<b>142 117 126,94</b>
IX	RÉSULTAT NON COURANT		<b>157 760 796,72</b>	<b>163 777 529,88</b>
15	- Impôts sur les résultats		34 366 808,00	40 198 653,00
X	= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE ( + ou - )		<b>169 650 517,99</b>	<b>265 696 003,82</b>
II CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT ( C A F ) - AUTOFINANCEMENT				
1	Résultat de l'exercice			
	* Bénéfice		169 650 517,99	265 696 003,82
	* Perte			
2	+ Dot			

**TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE**

(Montants en dhs)		Exercice du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023				
		MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variation (a-b)	
					Emplois (c)	Ressources (d)
1	Financement permanent		1 571 491 019,96	1 577 871 349,97	6 380 330,01	
2	Moins actif immobilisé		1 440 033 319,29	1 300 375 450,46	139 657 868,83	
3	= Fonds de roulement fonctionnel (1-2)	(A)	131 457 700,67	277 495 899,51	146 038 198,84	
4	Actif circulant		2 518 106 489,68	1 925 093 796,12	593 012 693,56	
5	Moins passif circulant		1 143 245 250,98	1 079 902 119,02		63 343 131,96
6	= Besoins de financement global (4-5)	(B)	1 374 861 238,70	845 191 677,10	529 669 561,60	
7	= Trésorerie nette (actif-passif) (A - B)		(1 243 403 538,03)	(567 695 777,59)		675 707 760,44

II Emplois et Ressources		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
<b>AUTOFINANCEMENT</b>		(A)	0,00	(92 657 386,00)	0,00
Capacité d'autofinancement				83 373 462,00	(22 943 344,86)
- Distribution de bénéfices				176 030 848,00	153 087 503,14
<b>CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS</b>		(B)	0,00	279 475 296,03	0,00
Cession d'immobilisations incorporelles					247 371 586,94
Cession d'immobilisations corporelles				279 475 296,03	247 371 586,94
Cession d'immobilisations financières					
Récupérations sur créances immobilisées					
<b>AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS</b>		(C)	0,00	0,00	0,00
Augmentations de capital, apports					
Subventions d'investissement					
<b>AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT</b>		(D)			
I. TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			0,00	186 817 910,03	224 428 242,08
EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS</b>		(E)	332 187 206,99	0,00	208 849 483,88
Acquisition d'immobilisations incorporelles			2 800 000,00		
Acquisition d'immobilisations corporelles			119 577 206,99		198 849 483,88
Acquisition d'immobilisations financières			209 810 000,00		10 000 000,00
Augmentation des créances immobilisées					
<b>REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES</b>		(F)			
<b>REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT</b>		(G)			
<b>EMPLOIS EN NON VALEURS</b>		(H)	668 901,88		1 363 920,15
II. TOTAL - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)			332 856 108,87	0,00	210 213 404,03
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)			529 669 561,60	0,00	542 613 596,03
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE			0,00	675 707 760,44	528 398 757,98
TOTAL GÉNÉRAL			862 525 670,47	862 525 670,47	752 827 000,06

**ÉTAT DES DÉROGATIONS**

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	Exercice Clos au 31 décembre 2023	
		INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT		NÉANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT		NÉANT
III Dérogations aux règles d'établissement des états de synthèse	NÉANT		NÉANT

**ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES**

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	Exercice Clos au 31 décembre 2023	
		INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
"I. Changements affectant les méthodes d'évaluation"	NÉANT		NÉANT
"II. Changements affectant les règles de présentation"	NÉANT		NÉANT

**INDICATION DES METHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ENTREPRISE**

		Exercice Clos au 31 décembre 2023
<b>I - ACTIF IMMOBILISÉ</b>		
A. Evaluation à l'entrée		
1. Immobilisations en non-valeurs	Valeur nominale	
2. Immobilisations incorporelles	Coût d'acquisition	
3. Immobilisations corporelles	Coût d'acquisition	
4. Immobilisations financières	Prix d'achat	
B. Corrections de valeurs		
1. Méthodes d'amortissements	Linéaire	
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Selon le risque	
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif		
<b>II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)</b>		
A. Evaluation à l'entrée		
1. Stocks		
- Matières premières et marchandises	Coût d'acquisition	
- Produits finis et en cours	Néant	
2. Créances	Montant nominal	
3. Titres et valeurs de placement	Prix d'achat	
B. Corrections de valeurs		
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Les provisions sur créances ordinaires sont calculées sur la base de l'ancienneté des créances. La règle de provisionnement stipule des taux de provisionnement de 15% à 60% selon l'antériorité des créances allant de 1an à 5ans. Les provisions pour créances douteuses ou précontentieuses sont déterminées au cas par cas en fonction de l'appréciation du risque par le management de la société.	
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif		
<b>III - FINANCEMENT PERMANENT</b>		
1. Méthodes de réévaluation	Néant	
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	Selon budget trienal	
3. Dettes de financement permanent	Néant	
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	Selon risque	
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif		
<b>IV - PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)</b>		
1. Dettes du passif circulant	Coût réel d'entrée	
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	Selon risque	
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif		
<b>v - TRÉSORERIE</b>		
1. Trésorerie - Actif	Coût réel d'entrée	
2. Trésorerie - Passif	Coût réel d'entrée	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Néant	

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES**

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2023						MONTANT BRUT FIN EXERCICE
NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	Acquisition	AUGMENTATION Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	DIMINUTION Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>59 819 014,53</b>	<b>668 901,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 069 082,36</b>	<b>0,00</b>	<b>59 418 834,05</b>
* Frais préliminaires								0,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	59 819 014,53	668 901,88				1 069 082,36		59 418 834,05
* Primes de remboursement obligations								0,00
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>140 000,00</b>	<b>2 800 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>140 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 800 000,00</b>
* Immobilisation en recherche et développement		2 800 000,00						2 800 000,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires								0,00
* Fonds commercial	140 000,00				140 000,00			0,00
* Autres immobilisations incorporelles								0,00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>828 093 098,59</b>	<b>119 577 207,29</b>	<b>0,00</b>	<b>199 660,00</b>	<b>206 079 752,64</b>	<b>0,00</b>	<b>199 660,00</b>	<b>741 590 553,24</b>
* Terrains	147 095 510,29				36 105 647,80			110 989 862,49
* Constructions	397 789 223,14	9 944 791,80		57 020,00	86 779 963,29			321 011 071,65
* Installations techniques, matériel et outillage	53 625 052,98	1 608 958,57			79 236,01			55 154 775,54
* Matériel de transport	137 839 571,42	100 871 091,75			83 114 905,54			155 595 757,63
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	76 926 343,79	4 204 332,21		142 640,00				81 273 316,00
* Autres immobilisations corporelles Informatiques	0,00							0,00
* Immobilisations corporelles en cours	14 817 396,97	2 948 032,96					199 660,00	17 565 769,93
<b>Total</b>	<b>888 052 113,12</b>	<b>123 046 109,17</b>	<b>0,00</b>	<b>199 660,00</b>	<b>206 219 752,64</b>	<b>1 069 082,36</b>	<b>199 660,00</b>	<b>803 809 387,29</b>

**TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2023			
NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 =1+2+3	
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>35 387 693,43</b>	<b>11 883 766,82</b>	<b>1 069 082,36</b>	<b>46 202 377,89</b>	
* Frais préliminaires				0,00	
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	35 387 693,43	11 883 766,82	1 069 082,36	46 202 377,89	
* Primes de remboursement des obligations				0,00	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>560 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>560 000,00</b>	
* Immobilisation en recherche et développement	0,00	560 000,00		560 000,00	
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires				0,00	
* Fonds commercial				0,00	
* Autres immobilisations incorporelles				0,00	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>354 408 074,23</b>	<b>60 813 346,37</b>	<b>86 278 625,49</b>	<b>328 942 795,11</b>	
* Terrains				0,00	
* Constructions	242 781 805,68	16 770 636,18	66 706 284,71	192 846 157,15	
* Installations techniques, matériel et outillage	39 424 464,71	3 101 721,79	78 670,03	42 447 516,47	
* Matériel de transport	18 816 815,74	34 411 823,81	19 493 670,75	33 734 968,80	
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	53 384 988,10	6 529 164,59		59 914 152,69	
* Autres immobilisations corporelles Informatique				0,00	
* Immobilisations corporelles en cours				0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>389 795 767,66</b>	<b>73 257 113,19</b>	<b>87 347 707,85</b>	<b>375 705 173,00</b>	

**TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION**

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2023								
Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur Comptable Nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C P C de l'exercice 9
							Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
DIAMOND MOTORS	1050178	Automobile	50 000 000,00	99,99	49 600 000,00	49 600 000,00	31/12/2023	59 005 988,00	4 105 119,85	4 700 000,00
SCAMA	1050164	Automobile	200 000 000,00	99,99	139 995 500,00	139 995 500,00	31/12/2023	223 155 599,37	6 006 791,26	12 000 000,00
SOMMA	1048137	Matériel agricole & TP	91 666 500,00	99,99	61 994 000,00	61 994 000,00	31/12/2023	94 986 562,86	4 289 793,32	0,00
SM2A	4902757	Automobile	150 000 000,00	99,99	144 959 900,00	144 959 900,00	31/12/2023	159 262 383,79	5 596 922,30	9 400 000,00
LEADER LOCATION	40276844	Location de voitures	30 000 000,00	99,99	29 999 500,00	29 999 500,00	31/12/2023	30 471 439,46	-1 311 705,46	0,00
AUTO HALL.COM	40104933	Communication & publicité	500 000,00	99,99	499 400,00	499 400,00	31/12/2023	928 375,37	274 782,08	1 500 000,00
AUTO HALL CAPITAL DEVELOPPEMENT	14443027	Services financiers	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2023	11 228 215,02	379 512,85	0,00
AUTO HALL VEHICULES INDUSTRIELS	40241074	Automobile	100 000 000,00	99,99	70 000 000,00	70 000 000,00	31/12/2023	109 378 428,07	3 806 427,85	7 800 000,00
AUTO HALL IMMOBILIER	15170665	Immobilier	200 000 000,00	0,00	200 000 000,00	200 000 000,00	31/12/2023	136 439 313,51	-19 011 150,74	0,00
SMVN	15188504	15188504	100 000 000,00	100,00	100 000 000,00	100 000 000,00	31/12/2023	82 743 691,00	-6 272 953,47	0,00
AFRICA MOTORS	15241708	Automobile	50 000 000,00	100,00	50 000 000,00	50 000 000,00	31/12/2023	-14 863 944,86	-39 149 387,25	0,00
AUTO HALL OCCASION	48591836	Vente véhicules d'occasion	30 000 000,00	100,00	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2023	6 180 385,70	-10 521 070,00	0,00
LEADER LOCATION CAMIONS	50360519	Location des camions	15 000 000,00	100,00	15 000 000,00	15 000 000,00	31/12/2023	12 482 173,51	-1 128 824,99	0,00
AUTO HALL LUXURY	14423440	Automobile	30 000 000,00	100,00	30 000 000,00	30 000 000,00	31/12/2023	-1 900 845,61	-6 340 494,15	0,00
SMAM	52639337	Automobile	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2023	12 005 150,59	1 889 081,00	2 000 000,00
AUTRES	0		0,00	0,00	34 590,00	34 590,00	31/12/2023	0,00	0,00	0,00
SOUSCRIPTION PART RESIDUELLES	0		0,00	0,00	69 585 000,00	69 585 000,00	31/12/2023	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>1 067 166 500,00</b>	<b>--</b>	<b>1 011 667 890,00</b>	<b>1 011 667 890,00</b>		<b>863 702 688,59</b>	<b>-57 593 691,37</b>	<b>37 400 000,00</b>

**TABLEAU DES PROVISIONS**

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2023						
Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								0,00
2 Provisions réglementées								0,00
3 Provisions durables pour risques et charges								0,00
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)(Clients et stocks)	63 134 254,77	2 186 953,87			651 708,71			64 669 499,93
5 Autres provisions pour risques et charges	6 682,55		5 458,20	974 555,40		6 682,55		980 013,60
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0,00							0,00
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>63 140 937,32</b>	<b>2 186 953,87</b>	<b>5 458,20</b>	<b>974 555,40</b>	<b>651 708,71</b>	<b>6 682,55</b>	<b>0,00</b>	<b>65 649 513,53</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>63 140 937,32</b>	<b>2 186 953,87</b>	<b>5 458,20</b>	<b>974 555,40</b>	<b>651 708,71</b>	<b>6 682,55</b>	<b>0,00</b>	<b>65 649 513,53</b>



**TABLEAU DES CRÉANCES**

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2023						
CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>261 215,00</b>							
* Prêts immobilisés	261 215,00	36 215,00	225 000,00					
* Autres créances financières								
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 352 850 943,97</b>	<b>13 249 842,88</b>	<b>2 252 126 999,43</b>	<b>87 474 101,66</b>	<b>100 490,00</b>	<b>103 817 071,99</b>	<b>1 375 375 477,00</b>	<b>11 827 813,86</b>
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	87 968 325,65		87 826 294,41	142 031,24				
* Clients et comptes rattachés	835 321 992,55	13 249 842,88	734 884 902,66	87 187 247,01	100 490,00		53 734 456,82	11 827 813,86
* Personnel	3 273 373,27		3 273 373,27					
* État	103 817 071,99		103 817 071,99			103 817 071,99		
* Comptes d'associés et sociétés du groupe	1 321 641 020,18		1 321 641 020,18				1 321 641 020,18	
* Autres débiteurs								
* Comptes de régularisation - Actif	829 160,33		684 336,92	144 823,41				

**TABLEAU DES DETTES**

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2023						
DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
<b>DE FINANCEMENT</b>								
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement								
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>1 142 265 237,38</b>	<b>140 165 686,25</b>	<b>988 917 999,29</b>	<b>13 181 551,84</b>	<b>180 907,23</b>	<b>15 851 900,62</b>	<b>960 519 519,51</b>	<b>143 676 299,79</b>
* Fournisseurs et comptes rattachés	541 218 202,52	140 165 686,25	390 596 163,84	10 456 352,43	180 907,23		461 360 779,29	143 676 299,79
* Clients créditeurs, avances et acomptes	12 839 182,34		10 113 982,93	2 725 199,41			163 908,33	
* Personnel	1 714 594,44		1 714 594,44					
* Organismes sociaux	10 228 573,51		10 228 573,51			10 228 573,51		
* État	5 623 327,11		5 623 327,11			5 623 327,11		
* Clients créditeurs, avances et acomptes	498 994 831,89		498 994 831,89				498 994 831,89	
* Autres créanciers	3 426 621,91		3 426 621,91					
* Comptes de régularisation - Passif	68 219 903,66		68 219 903,66					

**TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES**

(Montants en dhs)						Exercice Clos au 31 décembre 2023
TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLÔTURE	
* Sûretés données						
* Sûretés reçues						
- MACHKOUR MOHAMED	786 000,00	Nantissement matériel (4 tracteurs)				
- EDDLYMY HAMID	21 879 942,20	Saisie exécutée à hauteur de 1.400.000,00 (produit de vente de 2 biens saisis). Un 3ème bien est en cours de vente		membre du personnel		
- IZARZAR NABIL	1 973 173,67	Saisie conservatoire sur appartement TF 34743/61		membre du personnel		
- EL MOUDDEN Mohamed	693 086,88	Saisie conservatoire sur maison R+2				

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)  
 (2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)  
 (entreprises liées, associés, membres du personnel)  
 (3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

**ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL**

(Montants en dhs)		Exercice Clos au 31 décembre 2023	
ENGAGEMENTS DONNÉS		MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
		*Avals et cautions	61 068 000,00
- Cautions provisoires	7 142 000,00	4 447 000,00	
- Cautions définitives	5 093 000,00	4 524 740,00	
- Retenues de garanties	17 185 000,00	11 288 000,00	
- Cautions étrangères	4 315 000,00	4 411 000,00	
- Cautions diverses	27 333 000,00	16 348 000,00	
*Autres engagements donnés	-	-	
- Autres cautions	45 000 000 Euro	45 000 000 Euro	
- Crédits documentaires			
- Saisie arrêt			
- Engagement prime de départ à la retraite			
TOTAL (1)	61 068 000,00	41 018 740,00	
(1) dont engagements à l'égard d'entreprise liées	45 000 000 Euro	45 000 000 Euro	
	45 000 000 Euro	45 000 000 Euro	
ENGAGEMENTS REÇUS		MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRÉCÉDENT
* Avals et cautions			
merchandises			200 000 000,00
Total			200 000 000,00

Le rapport financier de l'année 2023 serait disponible, à partir du 30 avril 2023, sur le site internet d'Auto Hall [www.autohall.ma](http://www.autohall.ma).



4, Rue Maati Jazouli (Ex RueFniol)  
Anfa-Casablanca  
Maroc



76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia, 7ème étage  
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société  
**AUTO HALL S.A.**  
64, avenue Lalla Yacout  
Casablanca.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

**AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 31 mai 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AUTO HALL S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 571 491 020 MAD dont un bénéfice net de 169 650 518 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société AUTO HALL S.A au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

**Dépréciation des créances clients**

**Risque identifié**

Au 31 décembre 2023, la valeur nette des créances clients s'élève à 786 433 KMAD représentant 19% du total bilan de la société. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2023, dans un contexte économique difficile, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

**Réponse d'audit :**

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par la société ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95, relative à la société anonyme, telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société AUTO HALL S.A a procédé au cours de l'exercice 2023 à la souscription aux parts résiduelles du fonds de titrisation "Auto Mobility" pour une valeur de 69 585 KMAD.

Casablanca, le 25 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes



MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**  
76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia, 7<sup>ème</sup> Etage  
Casablanca - Maroc  
Tél : +212 522 423 423  
www.mazars.ma  
Associé



PRINCIPES COMPTABLES DE CONSOLIDATION

PRINCIPES COMPTABLES

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), les comptes consolidés du groupe Auto Hall ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telle qu'adoptées par la commission européenne.

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont contrôlées exclusivement par le groupe et donc consolidées par intégration globale.

PRINCIPALES RÈGLES APPLIQUÉES

- Immobilisations incorporelles -IAS 38-

Elles comprennent exclusivement un fonds commercial, non amortissable. La comptabilisation de ce fond est effectuée au coût historique diminué de la perte de valeur éventuelle estimée à chaque clôture par le management du groupe.

- Immobilisations corporelles -IAS 16-

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés en tenant compte également des valeurs résiduelles pour le cas du matériel de transport.

Il est à noter également que les sociétés du groupe ne disposent pas de frais financiers qui peuvent faire l'objet d'une intégration dans le coût des immobilisations corporelles. En plus, aucune subvention d'investissement n'a été reçue par le groupe pour

l'acquisition d'immobilisations. De ce fait, aucun retraitement n'a été effectué par le groupe pour ce cas.

Les durées de vie retenues des immobilisations sont les suivantes :

Constructions (gros œuvres)	30 ans
Aménagements des constructions	3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 à 15 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	4 à 10 ans
Matériel, mobilier de bureau	10 ans

Enfin, le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des immobilisations corporelles.

- Avantages au personnel -IAS 19-

Conformément à la norme IAS 19, les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies sont calculées annuellement par un actuaire indépendant.

- Retraitement des impôts -IAS 12-

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

- Actions propres -IAS 32-

Les actions de la société Auto Hall détenues par elle ou par ses filiales sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cessions réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés aux capitaux propres.

- Contrats de location -IFRS 16-

Le Groupe a établi un diagnostic et une étude d'impact pour la mise en œuvre de la

norme IFRS 16, entrée en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et qui vient remplacer la norme IAS 17 portant sur les contrats de location financement. Les contrats de location simple dont dispose le groupe sont conclus entre entités appartenant au périmètre de consolidation. En conséquence les charges et produits qui en résultent s'annulent dans les comptes consolidés.

Par ailleurs, le groupe Auto Hall dispose de contrats de leasing. Ces contrats continuent de faire l'objet de retraitement conformément à la norme IFRS 16.

- Incertitude relative aux traitements fiscaux -IFRIC 23-

Le Groupe a établi un diagnostic et une étude d'impact pour la mise en œuvre de l'interprétation IFRIC 23, entrée en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, en procédant par une revue des sources d'incertitudes fiscales (IS) déterminées par la Direction, puis par l'évaluation et le chiffrage des risques liés à ces incertitudes afin de refléter au mieux le montant décaissable lors d'un contrôle fiscal.

- IFRS 9 :

La classification des actifs financiers en norme IFRS 9 prend en compte le modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif. Ce volet n'a pas d'impact significatif pour le Groupe Auto Hall (hors fonds de titrisation FT Mobility)

Avec la création du Fonds, et dans le cadre de cette norme, le Gpe a introduit le nouveau modèle de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues ECL ». Il s'agit des pertes de crédit attendues sur les créances que l'entreprise s'attend à ne pas recouvrer, pondérées par la probabilité de survenance de ces pertes sur toute la durée de vie de l'instrument.

Sociétés	Activité	% contrôle
Auto Hall	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels de marque Mitsubishi Fuso et la distribution de voitures particulières, de véhicules utilitaires légers, de matériel agricole et de matériel industriel et de T.P.	100%
SCAMA	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Ford.	100%
Diamond Motors	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Mitsubishi.	100%
SOMMA (fusion absorption de SOBERMA)	Importation et Commercialisation de matériel agricole, TP et mines de marque New Holland, Casa, Belaz et autres.	100%
Leader Location LD	Location longue durée de véhicules sans chauffeur	100%
Auto Hall.com'	Société de communication	100%
SMAA	Importation et commercialisation de véhicules de marque Opel	100%
Auto Hall Véhicules Industriels	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels	100%
Auto Hall Capital Développement	Fonds d'investissement	100%
Auto Hall Immobilier	Fonds d'investissement ou autres opérations immobilières	100%
SMVN	Importation et commercialisation des véhicules de marque Nissan	100%
Africa Motors	Importation et commercialisation de marque DFSK/ Foton /Gaz et Chery	100%
Auto Hall Occasion	Vente de matériel d'occasion	100%
Leader Location Camion	Location longue durée de camions	100%
Auto Hall Luxury Motors	Importation et commercialisation de véhicules de marque Maserati	100%
FT "Auto Mobility"	Fonds de titrisation de créances des clients Auto Hall contractées auprès du partenaire SOFAC et dont les parts résiduelles sont détenues exclusivement par Auto Hall.	100%
Société Marocaine de l'Automobile Moderne	Commercialisation de véhicules de marques Fiat, Jeep & Alfa Romeo (Partenariat FCA Stellantis)	100%

BILAN ACTIF

ACTIF (En dirhams)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Goodwill	22 148 218,93	22 148 218,93
Immobilisations incorporelles	55 189 006,71	55 056 900,46
Immobilisations corporelles	2 018 971 130,70	1 928 179 529,32
Autres instruments financiers *	639 565 361,74*	577 896,03
Impôts différés actif	32 394 355,00	29 699 701,40
<b>Actifs non courants</b>	<b>2 768 268 073,08</b>	<b>2 035 662 246,14</b>
Stocks	1 558 037 685,63	1 425 132 595,61
Comptes clients	956 069 862,25	969 902 293,14
Autres créances d'exploitation	517 140 619,77	457 149 015,60
Trésorerie et équivalents de trésorerie	458 722 499,22	84 190 468,07
<b>Actifs courants</b>	<b>3 489 970 666,87</b>	<b>2 936 374 372,42</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 258 238 739,95</b>	<b>4 972 036 618,56</b>

(\*) : dont 637.854.702,70 dhs provenant du FT Auto Mobility

BILAN PASSIF

PASSIF (En dirhams)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Capital social	502 945 280,00	502 945 280,00
Prime d'émission	251 021 566,80	251 021 566,80
Réserves consolidées	761 143 339,20	839 944 731,77
Résultats consolidés de l'exercice**	27 879 497,63**	100 064 071,68
Capitaux propres part groupe	1 542 989 683,63	1 693 975 650,26
Intérêts minoritaires		
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 542 989 683,63</b>	<b>1 693 975 650,26</b>
Autres passifs non courants*	1 010 236 974,13*	243 530 068,88
Impôts différés passif	139 335 552,96	121 333 903,88
<b>Passifs non courants</b>	<b>2 692 562 210,71</b>	<b>2 058 839 623,02</b>
Dettes fournisseurs	718 333 899,78	744 293 600,55
Autres passifs courants	262 491 819,92	249 024 531,31
Autres passifs financiers à court terme	2 584 850 809,54	1 919 878 863,69
<b>Passifs courants</b>	<b>3 565 676 529,24</b>	<b>2 913 196 995,54</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>6 258 238 739,95</b>	<b>4 972 036 618,56</b>

(\*) : dont 574.719.176,44 dhs provenant du FT Auto Mobility

(\*\*) : dont 1.323.581,84 dhs provenant du FT Auto Mobility

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers de dirhams)	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2022</b>	<b>502 945</b>	<b>251 022</b>	<b>839 945</b>	<b>100 064</b>	<b>1 693 976</b>		<b>1 693 976</b>
Dividendes			-176 031	-176 031			-176 031
Affectation de résultat			100 064	-100 064			
Résultat net de l'exercice				27 879	27 879		27 879
Autres Mouvements sur les capitaux propres			-2 835		-2 835		-2 835
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2023</b>	<b>502 945</b>	<b>251 022</b>	<b>761 143</b>	<b>27 879</b>	<b>1 542 989</b>		<b>1 542 989</b>

COMPTE DE RÉSULTAT

(En dirhams)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Chiffre d'affaires	4 912 106 381,56	4 831 136 612,44
Coût des biens vendus	4 111 663 436,84	3 950 790 016,67
Charges externes	161 852 116,31	155 881 119,19
Charges de personnel	263 039 933,18	266 884 950,55
Impôts et taxes	23 327 063,63	24 518 036,28
Dotations d'exploitations	247 727 420,83	197 546 592,21
Reprises d'exploitations	17 023 766,77	22 280 546,32
Autres produits	307 089 236,20	184 626 686,23
Autres charges	220 926 103,46	183 689 882,16
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>207 683 310,28</b>	<b>258 733 247,93</b>
Produits financiers	56 437 933,96	23 168 755,67
Charges financières	167 023 375,09	101 155 878,57
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-110 585 441,13</b>	<b>-77 987 122,90</b>
<b>RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔT</b>	<b>97 097 869,15</b>	<b>180 746 125,03</b>
Charges d'impôt	69 218 371,52	80 682 053,35
- Impôt exigible	53 596 084,32	66 913 440,23
- Impôt différé	15 622 287,20	13 768 613,12
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>	<b>27 879 497,63*</b>	<b>100 064 071,69</b>

(\*) : dont 1.323.581,84 dhs provenant du FT Auto Mobility

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

(En milliers de dirhams)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>688 132</b>	<b>-341 669</b>
Résultat net consolidé	27 879	100 064
Dotations aux amortissements	232 888	182 959
Élimination des impôts différés	15 623	13 769
Produits de cession des immobilisations corporelles	290 025	144 983
VNC sur cession d'actifs	182 361	113 247
Variation du besoin en fond de roulement	-191 557	-948 689
Autres produits/charges non encaissables		37
Coût de l'endettement	130 913	51 961
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>-1 441 322</b>	<b>-662 010</b>
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations	-512 207	-511 671
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	-290 025	-144 983
Variation des autres instruments financiers*	-640 307*	
Autres mouvements (GW&Autres Mvts)	1 217	-5 356
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>462 750</b>	<b>-290 577</b>
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	-176 031	-176 031
Dividendes convertis en actions		
Remboursement des dettes de financement	-37 210	-63 053
Coût de l'endettement	-130 913	-51 961
Nouveaux emprunts	300 000	
Titres de créances émis*	505 134*	
Autres	1 770	468
Variation de trésorerie nette	-290 440	-1 294 256
Trésorerie d'ouverture	-1 835 688	-541 432
Trésorerie de clôture	-2 126 128	-1 835 688

(\*) : valeurs relatives au FT Auto Mobility





4, Rue Maati Jazouli (Ex RueFniol)  
Anfa-Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de la société  
AUTO HALL S.A.  
64, avenue Lalla Yacout  
Casablanca.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

**AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AUTO HALL S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 542 990 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 27 879 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

**\* Dépréciation des créances clients**

**Risque identifié**

Au 31 décembre 2023, la valeur nette des créances clients s'élève à 956 070 KMAD représentant 15% du total bilan du Groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 3.3.5 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2023, dans un contexte économique difficile, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.



76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia, 7ème étage  
Casablanca - Maroc

**Réponse d'audit :**

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par le Groupe ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 25 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

